



Compte rendu du Conseil d'Administration n°1 du 04 février 2016



Etaient présents : Michel AGRUNA, Guy BACHE, Pierre BAILLET, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Bertrand CAPUCH, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Michel DECLA, Jean-Pierre DUPONT, Christophe DUSSAU, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Céline LAFFARGUE, Martine LASCOMBES, Bernard LESPERON, Ghislaine LURBE, Eric PASSICOUSSET, Michel RAYMOND, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON.

Etaient excusés : Bernadette BARRERE, Gilles BLAQUIERE, Aurore BRUNELLO, Mathieu DESTEPHEN.

Le Président, Franck SERVE, ouvre la séance à 20h40. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°10 du 03 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

1. Section financière

Présentation des comptes par le trésorier Max LACAVE

Résultat 2015 : + 5 538 € (en comparaison pour 2014 : - 6 190 €)

Chiffre Affaire 2015 (budget de la FFCL) : 522 517 € soit un reliquat d'environ 1 %

A noter : une bonne maîtrise des dépenses, l'importance des recettes des épreuves fédérales ainsi que des partenariats et des affiliations, une baisse des subventions

Le trésorier fait état des avoirs de la FFCL : détail des différents comptes (390 000 €), 135 000 € de capitaux propres, les réserves (Championnat de France, Intempérie, IPP).

Les épreuves fédérales ont rapporté 58 547 € en 2015.

Nous avons récolté 122 870 € en subventions + partenariats + affiliations

Le compte de l'Ecole Taurine présente un déficit de 6 400 € en 2015.

Nous avons eu une baisse des charges de personnel, liée à la maladie de Marie-Pierre et à son non-remplacement.

Une charge supplémentaire de 8 000 € est à noter pour le site Internet

Le compte URSSAF est détaillé.

Intervention de Mme LUCQUET THEUX – commissaire aux comptes

L'année 2015 est une année correcte car bénéficiaire pour la FFCL. Cela fait plusieurs années que le résultat est proche de l'équilibre.

L'année 2015 a bénéficié d'un spectacle supplémentaire avec la course hommage à Ramunchito (bénéfice de 10 000 €) => A noter que ce bénéfice va être réinvesti en 2016 afin de réaliser son mémorial.

La Cazérienne laisse une marge d'environ 6 800 € cette année, cette marge est à la baisse depuis plusieurs années ... Il faut bien réfléchir à l'avenir de ce support qui apporte un revenu financier non négligeable à la FFCL.

Elle indique que les comptes sont arrêtés parfaitement.

Elle fait lecture de l'état des conventions réglementées des membres du Conseil d'Administration de la FFCL et la mutuelle des toreros, les ganaderos, le Comité Régional de l'Armagnac, le Comité Régional Landes Béarn et l'Amicale des clubs.

Franck SERVE remercie le trésorier pour son travail et sa rigueur dans la tenue des comptes et le suivi.

Les postes de dépenses vont être analysés afin de voir comment on peut les réduire.

Le cabinet KPMG a terminé son mandat de 6 ans cette année. Franck SERVE propose la reconduction de son contrat pour 6 nouvelles années au Conseil d'Administration qui valide à l'unanimité cette proposition, cela sera présenté à l'Assemblée Générale.

2. Section sportive

a. Proposition de modifications du règlement du challenge

La commission sportive a réuni toutes les parties prenantes. Il en ressort plusieurs points :

- Redynamiser la 1^{ère} partie (essoufflement de la partie vache à l'escalot)
 - o Le pointage travail de 2 sorties de 9 écarts qui devront être réalisées chacune par 2 acteurs différents sera intégré au total de la course + escalot 1^{ère} partie.
 - o Ces 2 sorties seront en position 5, 6 ou 7
 - o En sortie 7 : il sera possible de proposer une vache à sauter ou sans corde ou une vache de l'avenir, au choix du comité
- Redonner de l'attrait aux concours en augmentant le nombre de points attribués aux 5 premiers des concours de la saison et les additionner à l'escalot

Ces 2 modifications sont proposées au vote du Conseil d'Administration et sont validées à l'unanimité.

La modification du calcul de l'escalot et du calcul des challenges sont en cours de réflexion. Des simulations seront faites toute la saison 2016 pour envisager des modifications pour 2017. Pour 2016, on ne modifiera pas le fond de ce calcul.

Pour le prochain règlement, le travail de la section sportive sur les modifications sera fait en fin de saison pour que le règlement soit validé fin décembre.

b. Information sur les modifications du BERNARD HUGUET – votées en CRLB

Ces modifications ont été faites sur proposition des organisateurs de concours et des acteurs.

Pour être classé : il faut réunir ces 3 critères

- minimum de 20 écarts bonifiés au cours de la saison (au lieu 15 avant)
- minimum de 3 écarts sur 3 vaches différentes de sa ganadéria notées 7 points ou plus
- minimum de 3 écarts sur des vaches de plus de 7 points sur les concours du territoire Landes Béarn

c. Proposition pour le Championnat de France

Il avait été demandé par le Conseil d'Administration de la FFCL, à la section sportive de réduire la durée du championnat. En ressortent plusieurs propositions :

- on enlève le 6^{ème} écarteur après la 6^{ème} vache
- on réduit le nombre de vaches
- on prévoit 6 écarteurs au départ puis des éliminations par paliers : à la fin de la 4^{ème} vache on en élimine le dernier puis :
 - o idée 1 : à la fin de la 8^{ème} vache on élimine les 2 derniers et on termine avec 3 écarteurs
 - o idée 2 : à la fin de la 8^{ème} vache on élimine le dernier et on termine avec 4 écarteurs
- la non-qualification d'office des 2 champions est à envisager pour 2017, mais pas pour le championnat 2016.

Ces modifications doivent être rapidement prises afin de pouvoir le mettre en place dès cette année.

Michel AGRUNA propose qu'on supprime les départs à vide sur les vaches à sauter ou qu'on propose un saut d'essai.

La commission sportive va travailler rapidement sur l'organisation du championnat des jeunes et surtout sur la date. A l'heure actuelle, nous avons 3 candidats : Bougue, Estang et Garlin. Un courrier va être envoyé à ces clubs pour qu'ils nous présentent un projet d'animation pour la journée du 18 septembre 2016.

d. Ecole taurine

Les séances de préparation physique ont commencé le dimanche matin. Des acteurs en activité sont venus lors des séances préparation physique et viendront également lors des séances d'initiation. Le staff les remercie de leur aide.

Il y a à ce jour 22 élèves inscrits dont 3 juniors et 3 jeunes de seconde.

Voici le calendrier des séances

4 séances d'initiation à partir de 19h45

Initiation 1	Initiation 2	Initiation 3	Initiation 4
V 05 février	V 12 février	V 19 février	V 26 février
Saint Loubouer	Saint Loubouer	Saint Loubouer	Aubagnan

Séances avec bétail à 20h :

- 11/03/16 à Saint Loubouer
- 18/03/16 à Poyanne
- 25/03/16 à Horsarrieu
- 01/04/16 à Pomarez
- 08/04/16 à Poyanne
- 15/04/16 à Saint Loubouer
- 22/04/16 à Castelsarrasin
- 29/04/16 à Saint Loubouer
- 06/05/16 à Nogaro
- 13/05/16 à Barcelonne du Gers
- 20/05/16 à Samadet

Une séance de formation aux 1^{er} secours est organisée le lundi 11 avril à Samadet.

Les 2 ganaderias pour 2016 seront Maynus et Dal

Proposition du parrain pour 2016

Le souhait du staff est de se tourner vers des acteurs en activité pour vraiment interpeler les jeunes. Il propose donc au Conseil d'Administration de la FFCL : Alexandre DUTHEN. Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité, Mélanie BRETHOUS va le contacter pour lui proposer.

Franck SERVE revient sur le cas de nouveaux jeunes sauteurs qui veulent faire de la course landaise. Il faudrait rendre obligatoire le passage par l'Ecole Taurine pour valider leur aptitude à sauter et ne pas laisser des jeunes inaptes se mettre en danger.

Il souhaite que le Conseil d'Administration se positionne à ce sujet, notamment en informant les ganaderos que les jeunes licenciés chez eux le resteront, mais leurs aptitudes seront évaluées et notre responsabilité protégée. Il faut un minimum de formation pour ces sauteurs afin de les protéger.

e. Epreuves Fédérales 2016

Le Conseil d'Administration sélectionne les débisaires ainsi que les musiques qui animeront les épreuves fédérales de la saison 2016.

		2016
--	--	-------------

Course des Pitchouns	Musique	Harmonie Pomarez
	Speaker	D. Goeytes + A. Desciaux
Présentation Ecole Taurine	Musique	Samadet
	Speaker	D. Goeytes
A&C	Musique	Mugron
	Speaker	D. Goeytes
Vieux Boucau	Musique	Amou (cf. VB)
	Speaker	E. Lesparre
Championnat des jeunes	Musique	En attente lieu
	Speaker	M. Darritchon
Championnat de France	Musique	Samadet
	Speaker	E. Lesparre
Course matin C de France	Musique	
	Speaker	J. Lamorere

Ce choix est validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

3. Section formation

Le travail de la section continue.

Elle a décidé de nommer dans chaque groupe du corps arbitral un référent : référent comptable, référent délégué, référent juré, ... qui aura pour rôle de :

- faire remonter les informations à la commission sportive ou autres instances.
- gérer les problématiques en interne de chaque groupe

Ce projet sera présenté demain à l'AG du corps arbitral.

Une réunion est prévue le 18/02 pour travailler sur la rédaction des rapports.

4. Section administrative

a. Mesures administratives

Concernant les clubs n'ayant pas réglé leur mesure administrative : un courrier leur a été envoyé en décembre les informant que sans le règlement de cette mesure, ils ne pourront pas organiser de course en 2016. Cela concerne : FEP Ondres (ne souhaite pas s'affilier en 2016), CT Arthez de Béarn, CF Bastenne, CF Doazit et Maumusson

b. Réflexion sur les contrats ganaderos

Suite au contrôle de l'inspection du travail chez un ganadero, des réunions ont mis à jour une nécessité de clarifier les relations contractuelles dans notre sport. Avec l'aide de notre avocat conseil, des contrats types ganadero et cuadrilla ont été créés et proposés aux ganaderos.

La FFCL espère que ces contrats seront bien utilisés par les ganaderos.
Fabienne remercie Patrice CASTETS pour son aide sur le dossier.

L'inspecteur du travail a été reçu à la FFCL pour clarifier certaines de ses questions. Il nous a annoncé qu'il irait visiter des organisateurs de courses durant la saison 2016.

5. Section Médicale

Le docteur BLAQUIERE a travaillé sur le protocole Commotion Cérébrale. Un projet a été présenté, en se calant sur le protocole du rugby, qu'il faut adapter au milieu de la Course Landaise.

Le protocole varie en fonction du degré de KO :

- C'est au docteur ou secours de la course à intervenir = analyser
- Il faut assurer le suivi : protocole de récupération strict ...

Pour 2016, cela risque d'être trop court pour une mise en place mais cela devrait se faire en 2017.

Une réunion de travail est prévue avec la commission médicale sur ce projet, une autre suivra puis une présentation sera organisée pour les acteurs pour la mise en place.

6. Section Communication

a. Projet Gascon

Emmanuel LATASTE a souhaité arrêter sa collaboration avec la FFCL. Une rupture conventionnelle a été signée le 18/01/16, une indemnité de 1 370 € lui sera versée comme prévu par la loi.

Le projet a été repris par David LAPLACE.

La partie Landes est terminée, le projet du Gers a commencé lundi.

Le 01/02, les représentants du CD 40 et de l'éducation nationale ont été rencontrés : il en ressort plusieurs points

- Besoin de mieux communiquer sur le projet pour le valoriser
- Améliorer le contenu du projet pour le repositionner
- Elargir le projet sur l'intégralité du territoire
- Renouveler la convention pour l'année prochaine
- Envisager la formation de bénévoles ou des animateurs salariés des Communautés des Communes par David LAPLACE, afin d'intervenir sur les TAP, que nous ne pouvons matériellement pas toutes honorer.

b. Supports de communication

Pour le festival Art & Courage, la commission a décidé de garder la même affiche sur 2016, vu que l'on reste à Mont-de-Marsan.

Pour le Championnat de France, afin d'être logique avec notre choix de le faire évoluer, il est évident qu'il faut modifier le visuel dans la même dynamique. Un graphiste doit nous proposer un devis afin de faire une création originale pour cette « nouvelle formule ».

Pour le Championnat des écarteurs de vaches sans Corde, on utilisera la nouvelle affiche du championnat de France en la déclinant pour Vieux-Boucau (25/08/2016). Pour cette épreuve, la commission a décidé de développer la communication en prenant en main la diffusion de tracts et d'affiches et en élargissant le périmètre de communication.

7. Organisation de l'Assemblée Générale de la FFCL

Un point est fait sur l'organisation : remise des médailles et trophées, mise à l'honneur, ...

Le CAUE interviendra en début d'AG pour présenter le guide pour un projet d'arènes de course landaise.

Aux émargements, il y aura : Fabienne DUTOYA, Patrice CASTETS, Bertrand CAPUCH, Muriel SOURIGUES CHINON, Martine LASCOMBES, Jean-François BROQUERES, Michel DECLA => Rdv à 16h30.

8. Les news

a. Demande de licence

Franck SERVE présente les 2 demandes de licences suivantes, qu'il veut porter à la connaissance du Conseil d'Administration :

- M. GONTERO Ludovic qui ne souhaite pas payer l'abonnement à la cazérienne ...
- M. LAJUS Julien a complété la feuille médicale, facultative, en tenant des propos irrespectueux envers la FFCL.

Franck SERVE a transmis ces 2 dossiers au président de la commission de discipline, qui lui conseille :

- De rencontrer Mr GONTERO.
- Donner un avertissement à Mr LAJUS, de sa main ou de celle du président de la FFCL et de le convoquer.
- Bloquer les 2 licences et leur remettre en main propre lors de leur entretien individuel

b. Ecole taurine

Mélanie BRETHOUS a proposé un devis pour l'achat d'une remorque avec un habillage en dur, pour stocker et transporter le matériel de l'Ecole Taurine, d'un montant de 1 000 € pour le tout.

Il faut déterminer si la remorque est homologuée et si elle peut être prise en charge par notre assurance.

Il faut trouver une solution avant le 20/02 car le matériel ne pourra plus être stocké par Saint Loubouer.

c. Cercle Régional de Course Landaise

Les Vignerons Landais de Tursan ont été démarché par le Cercle Régional de Course Landaise. Ils nous ont tenus informé de leurs échanges très houleux par mail et ils nous ont signifié leur mécontentement. Cette association démarché certains de nos partenaires afin d'obtenir une aide financière. Nos partenaires font un amalgame avec la FFCL suite à la lecture du courrier du CRCL.

Il faut rencontrer rapidement les responsables du CRLB afin de clarifier cette situation.

Fin de réunion 23h30.